

Un centre de jour et d'hébergement inauguré à Uccle

Pour les personnes en situation de handicap adultes

En présence de Rudi Vervoort, ministre-président régional bruxellois en charge du Handicap, Barbara Trachte, Ministre-Présidente de la Commission Communautaire Française (Cocof) et Boris Dillière, Bourgmestre d'Uccle, un nouvel espace de vie dédié aux personnes en situation de handicap adultes vient d'être inauguré sur le site de l'IRSA (Institut Royal pour Sourds et Aveugles) à Uccle.

Porté par le Conseil d'Administration de l'IRSA et soutenu financièrement par les Sœurs de la Charité et les pouvoirs publics (la Cocof), le bâtiment moderne et visionnaire dans sa conception répond au manque de places d'accueil pour les adultes porteurs d'un handicap sensoriel, moteur ou mental à Bruxelles.

Le projet a démarré concrètement en 2010. L'IRSA se trouvait confronté à des problèmes complexes

en matière d'hébergement : les jeunes étaient « dispersés » dans cinq résidences différentes, et les adultes logés dans une maison rudimentaire qui ne répondait pas aux nouvelles normes de sécurité. En outre, l'habitat était inadapté aux adultes en situation de handicap vieillissants. « La rénovation de l'Aubier (bâtiment existant) et la construction du Nouvel Aubier se sont inscrites dans la stratégie de développement du Centre de Services », explique Reginald Beyaert, Directeur Général de l'IRSA.

COCOF

L'essentiel des travaux a été financé par la Commission Communautaire Française (Cocof), c'est-à-dire 4,3 millions sur les 6,8 millions du coût du projet, qui a marqué approbation sur l'avant-projet des travaux en 2015. « Ce projet me tient particulièrement à cœur, se réjouit Céline Fremault (cdH), présidente du Conseil d'Ad-

ministration de l'IRSA depuis février 2021. Je suis très heureuse d'avoir pu y contribuer lorsque j'étais Ministre en charge de l'Aide aux Personnes handicapées à la Cocof. La concrétisation de ce projet symbolise aussi la volonté de l'IRSA de développer et moderniser ses infrastructures. Je souhaite aussi poursuivre le travail entamé par mon prédécesseur, Marcel Crochet dont je salue la ténacité dans le suivi du dossier ».

« Le bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui est un très bel exemple et aussi l'aboutissement d'une bonne collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Et au-delà de la rénovation de nos bâtiments, capitale, j'ai aussi eu à cœur, dès le début de cette législature, de consacrer une part importante de notre budget à la création de nouvelles places de jour et d'hébergement. Sachez que ce sont 107 places qui ont déjà pu être ouvertes depuis septembre 2019, et que nous conti-



Des résidents ravis. © T.H.

nuerons à mobiliser nos efforts pour une offre de plus en plus étoffée et variée», conclut Rudi Vervoort (PS), ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale. Barbara Trachte (Ecolo), ministre-

présidente de la Cocof : « Augmenter le nombre de places de jour et d'hébergement à l'attention des personnes handicapées est l'une des priorités du Collège de la Cocof pour cette législature. Je me réjouis que la construction

du Nouvel Aubier contribue à cette dynamique. Surtout, je tiens à remercier et à féliciter toutes celles et ceux qui ont cru à ce projet de longue haleine qui va contribuer au bien-être des résidents et de leurs familles »